

COMMUNIQUE DE PRESSE

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : la Ville souhaite sensibiliser l'ensemble de la population

A l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la Ville met en place un programme d'animations gratuites : une conférence sur le harcèlement de rue, un spectacle théâtral et un atelier de self-défense.

Depuis 2015, la lutte contre les violences faites aux femmes est l'une des priorités retenues par la Ville dans le cadre du Conseil local de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPDR). Différentes actions ont été mises en place sur le territoire, en partenariat avec des associations locales et la Préfecture de la Vendée. En 2019, les actions de sensibilisation se poursuivent auprès du grand public avec 3 temps forts :

- **Lundi 25 novembre à 19h30 au pôle universitaire yonnais, amphi B**
« **Non au harcèlement de rue** », une conférence de Dominique Poggi, sociologue, fondatrice d'À Places Égales, experte sur les marches exploratoires, animée par Fabrice Hodecent.
Gratuit, sur inscription sur le site de la Ville et de l'Agglomération
- **Vendredi 29 novembre à 20h30 dans l'auditorium du Cyel**
« **Et pendant ce temps Simone Veille !** », un récit humoristique de l'évolution de la condition féminine en France des années 50 à nos jours, au travers de scènes de la vie quotidienne émaillées de parodies de chansons interprétées par la compagnie Le Pompon.
Gratuit, billet à retirer au Cyel
Une garderie (à partir de 3 ans) est mise en place sur inscription au 02 51 47 49 61.
Des bus au départ des maisons de quartier Pyramides, Forges, Jean-Yole, Liberté et Vigne-aux-Roses seront également proposés au public.
- **Samedi 7 décembre de 9h à 12h à la maison de quartier de la Liberté**
Atelier de self-défense par l'association « Régalons-nous »
Gratuit, sur inscription lors de la conférence « Non au harcèlement de rue » du 25 novembre ou au 02 51 47 49 61.

Le préfet de la Vendée, le Procureur de la République et les services de l'État, la directrice académique de direction des services départementaux de l'Éducation nationale, le Président du Conseil départemental de la Vendée, le Maire de La Roche-sur-Yon, les associations qui accompagnent les victimes de violences et plusieurs partenaires de la santé et du logement signeront ce jeudi 21 novembre à 10h30 le contrat local contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles dans les salons de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération.

Ce contrat local doit permettre de favoriser le repérage en amont des victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles afin d'optimiser leur prise en charge et leur accompagnement.

CONTACTS PRESSE

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – yan.balat@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr